

REUNION DU 31 AOUT 2005

L'an deux mil cinq, le trente et un Août à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MAUFRAIS, sur convocation du 25 Août.

Etaient Présents : Messieurs MAUFRAIS, RELIER, BOUFFINIER, PICHOT, CHAPLAIN, BRASSEUR, CLER, LEBEAU et Mesdames BOURGEOIS, DOUBLET, GAILLAC et MARTIN.

Absent Excusé : Monsieur HEULAND

Secrétaire : Monsieur RELIER.

Lecture est faite du compte rendu du 28 Juin 2005 qui est approuvé à l'unanimité des présents et signé.

ORDRE DU JOUR

DEMISSION DE MADAME GAILLAC

Pour des raisons professionnelles qui lui laisseront moins de disponibilité, Madame GAILLAC présente sa démission de conseillère.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal regrettent cette décision et remercient Madame GAILLAC pour le travail qu'elle a réalisé depuis le début de son mandat.

AFFAIRE ROMARY

L'avocat de la commune a pris contact avec Madame ROMARY avant de commencer la procédure d'abandon manifeste.

Madame ROMARY n'est pas opposée à une solution amiable et serait prête à laisser la commune faire l'acquisition de sa propriété, elle attend une proposition de notre part.

Monsieur le Maire indique que la commune pourrait devenir propriétaire de ce bien et le transformer en logement social, des aides spécifiques existent au niveau Etat, Département et Région dans certains cas pour ce genre d'opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide dans un premier temps d'acheter la maison, la destination finale sera revue ultérieurement.

PROJET DE STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLE D'EURE

A l'unanimité le Conseil Municipal souhaite que soit retenu à l'article 5 – composition du Conseil, la première proposition.

Chaque commune est représentée au sein du conseil de communauté par deux délégués. Des délégués suppléants sont élus en même nombre par les conseils municipaux et sont appelés à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires.

REMISE EN ETAT DU CARRELAGE DE LA MAIRIE

Monsieur MAUFRAIS présente un devis d'un montant TTC DE 2 080.39 € des Ets BASIC SYSTEM 28 pour le nettoyage et la protection du carrelage des bureaux et de la salle des mariages.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte ce devis.

PAYS DROUAIS ADHESION DES COMMUNES DE BEAUCHE ET LES CHATELETS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'adhésion des communes de Beauche et Les Châtelets au Syndicat Mixte Intercommunal pour l'Aménagement et le Développement du Pays Drouais (SIPAD).

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'adhésion de Beauche et Les Châtelets au SIPAD.

SPECTACLE DE NOEL

Madame MARTIN chargée de sélectionner un spectacle pour Noël propose William et Diane WELDENS.

Le spectacle d'une durée d'une heure dix environ est composé de quatre numéros :

Dressage de chats, acrobatie de chiens, magie, clowns.

Le coût de ce spectacle est de 860.80 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal retient ce spectacle.

GOUTTIERES EGLISE

Deux gouttières ont été détériorées, le Conseil Municipal regrette ces actes stupides et souhaite leur remise en état.

PLAQUES DE RUES

Faisant suite à la demande d'un riverain, le Conseil Municipal donne son accord pour donner des noms de rues, mettre des plaques et des numéros aux Mordants.

Dénomination des rues :

- Route de Rouvres
- Route de Marchefroy
- Chemin de la Côte Robin
- La sente aux moutons

ASSOCIATIONS

Club du 3^e Age

L'ancien club de Rouvres souhaite repartir en association avec le club d'Oulins. Ce nouveau club aimerait disposer de la salle des fêtes deux fois par mois. Accord du Conseil Municipal.

Rouvr' et Vous

Journée des Associations

Le 3 septembre dans la cour de l'école à l'initiative de Rouvr' et Vous une quinzaine d'associations seront présentes.

Informatique

Rouvr' et Vous souhaite organiser des formations informatiques en utilisant le matériel scolaire, avis favorable du Conseil Municipal si les enseignants sont d'accord.

Gymnastique Volontaire

Les responsables de cette association souhaitent remettre en place à la rentrée un cours seniors.

Les différentes associations ayant reçu une subvention remercient le Conseil Municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

SIRP

Effectifs

Les effectifs sont importants.

A ce jour nous comptons 170 enfants inscrits dans nos écoles.

Ecole maternelle

PS : 25

MS : 31

GS : 29

Ecole primaire

CP/CE1 : 28

CE1/CE2 : 27

CM1/CM2 : 30

Fréquentation cantine/garderie

La fréquentation de la cantine/garderie a évolué de la manière suivante :

	CANTINE	GARDERIE
2002/2003	7744 repas	3705 gardes matin ou soir
2003/2004	9422 repas	4144 gardes matin ou soir
2004/2005	10745 repas	4168 gardes matin ou soir

Nous avons atteint une moyenne de 78 repas servis par jour à la cantine. Le nombre de repas distribués est croissant. Par contre, le nombre de gardes est équilibré : 17 enfants en moyenne en garderie du matin et 13 enfants en moyenne en garderie du soir.

LAVOIR DES FONTAINES

Restauration en cours, une manifestation aura lieu le 24 septembre.

14 H 30 : Rendez-vous devant la chapelle funéraire du Château d'Anet.

16 H : Place de l'Eglise à Rouvres.

17 H : Exposition photos de cadrans solaires et de lavoirs au LAVOIR des FONTAINES à ROUVRES.

DECLARATION DE TRAVAUX DES CHAUFFERIES

La déclaration de travaux de la chaufferie de la rue des Sœurs a été refusée, un rendez-vous a été pris avec l'architecte des bâtiments de France pour voir ce qui peut être fait.

CLIC DE HOUDAN-ANET

Le Conseil Général d'Eure et Loir a décidé d'accorder une participation de 25 215 € au centre local d'information et de coordination Houdan-Anet, cette participation permettra au CLIC de continuer à intervenir dans le canton d'Anet auprès des personnes de plus de 60 ans.

REMBOURSEMENT EDF

Le Conseil Municipal accepte le remboursement d'EDF d'un montant de 158.64 € pour le trop perçu du logement de fonction de la rue des Sœurs.

SINISTRE COMMUNE DE ROUVRES – MADAME LEDUC

L'assurance ne prenant pas en charge le remboursement de petits sinistres, le Conseil Municipal décide de rembourser les 15 € dus à Madame LEDUC pour un bris de glace.

ELECTION D'UN DELEGUE ET D'UN SUPPLEANT AU SIRP

A la suite de la démission de Madame GAILLAC.

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection de nouveaux délégués.

Election du délégué titulaire

Madame MARTIN qui était suppléante est élue par 11 voix et une abstention.

Election du délégué suppléant

Monsieur CLER est élu par 11 voix et une abstention.

ELECTION D'UN DELEGUE AU SYROM

A la suite de la démission de Madame GAILLAC, Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection d'un délégué.

Monsieur BOUFFINIER candidat est élu par 11 voix et une abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.